

---

### Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal du 28 septembre 2017

17 h

---

#### Séance tenue le jeudi 28 septembre 2017 Salle du conseil de l'hôtel de ville

---

*Ce procès-verbal concernant les décisions prises par l'administration en place avant l'assermentation des élus le 16 novembre 2017 est approuvé par les élus du nouveau conseil d'agglomération.*

#### PRÉSENCE :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, Mme Dida Berku, à titre de représentante du maire de la Ville de Côte-Saint-Luc, M. Georges Bourelle, M. Harout Chitilian, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, Mme Colette Gauthier, Mme Manon Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Jane Guest, Mme Paola Hawa, M. Edward Janiszewski, M. Beny Masella, M. Lionel Perez, Mme Chantal Rouleau, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, Mme Christina M. Smith, M. William Steinberg, M. Morris Trudeau, Mme Maria Tutino et Mme Monique Vallée

#### ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Richard Ryan

#### AUTRES PRÉSENCE :

Me Yves Saïndon, Greffier de la Ville  
Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

---

La présidente d'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

---

#### 1 - Période de questions du public

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Hymie London	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Situation financière de l'agglomération de Montréal / investissements et dettes
Mme Alison Hackney	M. Denis Coderre (M. Russell Copeman) (M. Aref Salem)	Coûts estimés pour la planification d'un boulevard urbain entre l'autoroute 40 et le boulevard Gouin
Mme Sonja Susnjar	M. Denis Coderre (M. Russell Copeman)	Projets du quartier de la Gare de LaSalle et Wanklyn / Engagement à respecter les recommandations du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 15.

---

## 2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Madame Dida Berku désire féliciter l'administration, au nom de la Ville de Côte-St-Luc et des villes liées, pour le gain important à la suite du jugement rendu par la Cour supérieure en faveur de la Ville de Montréal dans une affaire d'expropriation.

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close.

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 3.01 et 3.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

## CG17 0405

### Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 septembre 2017, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y ajoutant l'article 7.04.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

## CG17 0406

### Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 24 août 2017

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 24 août 2017 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 14 septembre 2017 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

#### **4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif**

La présidente d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 1<sup>er</sup> au 31 août 2017.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> au 31 août 2017.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1<sup>er</sup> au 31 août 2017.

---

#### **CG17 0407**

**Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics ayant pour objet l'examen public sur la cohabitation sécuritaire entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain, dans l'optique de la « Vision zéro » en matière de sécurité routière**

Le porte-parole d'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics ayant pour objet l'examen public sur la cohabitation sécuritaire entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain, dans l'optique de la « Vision zéro » en matière de sécurité routière, et le conseil en prend acte.

04.04 1173430008

---

#### **CG17 0408**

**Dépôt de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission permanente sur l'inspecteur général portant sur la location de remorqueuses lors d'opérations de déneigement et sur l'industrie du remorquage, déposés respectivement aux conseils municipal et d'agglomération en avril et juin 2017**

Le porte-parole d'assemblée dépose la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission permanente sur l'inspecteur général portant sur la location de remorqueuses lors d'opérations de déneigement et sur l'industrie du remorquage, déposés respectivement aux conseils municipal et d'agglomération en avril et juin 2017, et le conseil en prend acte.

04.05 1173430012

---

#### **5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

##### **Par Madame Chantal Rouleau**

- 05.01 Dépôt de la note de madame Chantal Morissette, directrice du Service de l'eau, en date du 18 septembre 2017, en réponse à la question de monsieur Bruce Walker concernant la construction des bassins de rétention des eaux usées.
-

## **6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

### **CG17 0409**

**Dépôt du rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et de la Commission de la sécurité publique intitulé « Examen public du bilan général des actions de l'agglomération de Montréal pour lutter contre le profilage racial et le profilage social 2012 - 2016 »**

Mme Anie Samson dépose le rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et de la Commission de la sécurité publique intitulé « Examen public du bilan général des actions de l'agglomération de Montréal pour lutter contre le profilage racial et le profilage social 2012 - 2016 », et le conseil en prend acte.

---

Un débat s'engage.

---

06.01

---

## **7 - Dépôt**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt »

### **CG17 0410**

**Dépôt du Rapport annuel 2016 de la Société du parc Jean-Drapeau**

Le porte-parole d'assemblée dépose le Rapport annuel 2016 de la Société du parc Jean-Drapeau, et le conseil en prend acte.

07.01

---

### **CG17 0411**

**Dépôt de la décision du Bureau de l'inspecteur général - Résiliation du contrat visant la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard - Appel d'offres 16-6853**

Le porte-parole d'assemblée dépose la décision du Bureau de l'inspecteur général - Résiliation du contrat visant la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard - Appel d'offres 16-6853, et le conseil en prend acte.

07.02

---

**CG17 0412**

**Dépôt de la projection des résultats de l'exercice 2017 en date du 30 juin 2017 - Volet agglomération et État des revenus et des charges réels global Ville au 30 juin 2017, comparé avec celui du 30 juin 2016**

Le porte parole d'assemblée dépose la projection des résultats de l'exercice 2017 en date du 30 juin 2017 – Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 30 juin 2017 comparé avec le 30 juin 2016, et le conseil en prend acte.

07.03 1175205006

---

**CG17 0413**

**Ajout - Dépôt du rapport de recommandations du Bureau de l'inspecteur général concernant l'octroi d'un contrat pour la fourniture de batteries d'accumulateurs pour véhicules (appels d'offres 15-14023 et 16-15500)**

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport de recommandations du Bureau de l'inspecteur général concernant l'octroi d'un contrat pour la fourniture de batteries d'accumulateurs pour véhicules (appels d'offres 15-14023 et 16-15500), et le conseil en prend acte.

07.04

---

**11 - Dépôt de pétitions**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0414**

**Accorder un contrat à Globocam Montréal inc. pour la fourniture de deux camions avec système de levage à crochet de conteneurs et de plates-formes, pour une somme maximale de 587 361,29 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16026 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 30 août 2017 par sa résolution CE17 1502;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Globocam Montréal inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux camions avec système de levage à crochet de conteneurs et de plates-formes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 587 361,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16026 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1176859008

---

**CG17 0415**

**Conclure une entente-cadre, d'une durée de quarante-huit mois, avec la firme UAP inc. pour la fourniture de pièces électriques et électroniques pour l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville - Appel d'offres public 16-15251 (6 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 30 août 2017 par sa résolution CE17 1503;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 48 mois pour la fourniture de pièces électriques et électroniques pour l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville ;
- 2 - d'accorder à la firme UAP inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 3, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15251 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;

Article 3 Grote 1 323 414,03 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service du matériel roulant et des ateliers et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1171541001

---

**CG17 0416**

**Accorder une avance de fonds de 500 000 \$ au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence en provenance du budget du Service de la diversité sociale et des sports, afin de permettre à l'organisme de poursuivre ses activités et de conclure une entente portant sur son financement / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 23 août 2017 par sa résolution CE17 1489;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 500 000 \$, pour l'année 2017, au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1173220005

---

**CG17 0417**

**Accorder un contrat de gré à gré à ZAPS Technologies inc. pour la fourniture et l'installation de deux analyseurs pour la mesure en continu des bactéries E. coli dans l'unité de suivi de l'ozonation en continu (USOC) à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour la somme maximale de 237 210,73 \$, taxes incluses (fournisseur unique)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 septembre 2017 par sa résolution CE17 1525;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à ZAPS Technologies inc., fournisseur unique, pour la fourniture et l'installation de deux analyseurs pour la mesure en continu des bactéries E. coli dans l'unité de suivi de l'ozonation en continu (USOC) à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 237 210,73 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service PR1707-0801 de cette firme en date du 31 juillet 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1177526032

**CG17 0418**

**Approuver la clôture de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 1995-2000 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, portant le montant final de l'Entente de 54 524 000 \$ à 54 273 373 \$, soit une réduction de 250 627 \$ provenant du ministère**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 septembre 2017 par sa résolution CE17 1526;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de ne plus approuver de nouveaux projets en vertu de l'Entente 1995-2000;
- 2 - de ne plus réclamer au ministère de la Culture et des Communications des sommes relatives à cette Entente;
- 3 - d'approuver la clôture de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 1995-2000 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal le 28 septembre 2017, faisant ainsi passer le montant final de l'Entente 1995-2000 de 54 524 000 \$ à 54 273 373 \$, soit une réduction de 250 627 \$ provenant du ministère et portant la valeur de son aide financière à un montant final de 27 011 373 \$ et la contribution finale de la Ville à 27 262 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1177666003

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0419**

**Approuver la clôture de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2000-2005 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, établissant le montant final de l'Entente à 73 290 000 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 septembre 2017 par sa résolution CE17 1527;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - de ne plus approuver de nouveaux projets en vertu de l'Entente 2000-2005;
- 2 - de ne plus réclamer au ministère de la Culture et des Communications des sommes relatives à cette Entente;

- 3 - d'approuver la clôture de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2000-2005 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal le 28 septembre 2017 et d'établir les contributions finales du ministère à 36 520 000 \$ et de la Ville de Montréal à 36 770 000 \$ pour un total de 73 290 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1177666004

---

#### **CG17 0420**

**Approuver la clôture de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2005-2008 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, portant le montant final de l'Entente de 90 577 000 \$ à 90 309 148 \$, soit une réduction de 267 852 \$ provenant du ministère et du Fonds du patrimoine culturel québécois**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 septembre 2017 par sa résolution CE17 1528;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - de ne plus approuver de nouveaux projets en vertu de l'Entente 2005-2008;
- 2 - de ne plus réclamer au ministère de la Culture et des Communications des sommes relatives à cette Entente;
- 3 - d'approuver la clôture de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2005-2008 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal le 28 septembre 2017, faisant ainsi passer le montant final de l'Entente 2005-2008 de 90 577 000 \$ à 90 309 148 \$, soit une réduction de 267 852 \$ provenant du ministère et du Fonds du patrimoine culturel québécois, portant la valeur des contributions financières finales du ministère à 40 143 260 \$, du Fonds du patrimoine culturel québécois à 5 929 888 \$ et de la Ville de Montréal à 44 236 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1177666005

---

#### **CG17 0421**

**Autoriser une dépense additionnelle de 753 316 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de 10 000 tonnes supplémentaires pour l'année 2017 pour le traitement par compostage des résidus alimentaires, dans le cadre du contrat octroyé à Recyclage Notre-Dame inc. (CG15 0355), majorant ainsi le montant total du contrat de 4 589 400 \$ à 5 342 716 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1543;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 753 316 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de 10 000 tonnes supplémentaires pour l'année 2017, pour le traitement par compostage des résidus alimentaires, dans le cadre du contrat accordé à Recyclage Notre-Dame inc. (CG15 0355), majorant ainsi le montant total du contrat de 4 589 400 \$ à 5 342 716 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1172621001

---

#### **CG17 0422**

**Autoriser une dépense additionnelle de 1 020 403 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de 5 000 tonnes supplémentaires par année pour les trois années du contrat de traitement par compostage des résidus verts, dans le cadre du contrat accordé à Englobe corp. (CG17 0090), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 061 209 \$ à 4 081 612 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1544;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 020 403 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de traitement de 5 000 tonnes supplémentaires par année pour les trois années du contrat pour le traitement par compostage de résidus verts, dans le cadre du contrat accordé à Englobe corp. (CG17 0090), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 061 209 \$ à 4 081 612 \$, taxes incluses;

2 - de doter le Service de l'environnement d'un budget additionnel récurrent de 312 338 \$ taxe nette à partir de l'année 2018, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1172621002

---

#### **CG17 0423**

**Accorder un contrat à Pie IX Dodge Chrysler 2000 inc. pour la fourniture de 40 véhicules de marque et modèle Dodge Grand Caravan, pour une somme maximale de 1 273 049,19 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16189 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1561;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

1 - d'accorder à Pie IX Dodge Chrysler 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 40 véhicules de marque et modèle Dodge Grand Caravan, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 273 049,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16189 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1176859009

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG17 0424

**Accorder un contrat à Revolution Environnemental Solutions LP pour la collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD), incluant le traitement pour une période de 36 mois, et à CRI Environnement inc. pour la collecte des RDD dans les écocentres, incluant le traitement pour 36 mois - Dépense totale de 3 239 360,28 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15847 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1545;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la collecte de résidus domestiques dangereux, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15847 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel:

Firmes	Contrats	Montants (taxes et contingences incluses)
Revolution Environnemental Solutions LP	Collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) incluant le traitement pour une période de 36 mois	1 564 118,89 \$
CRI Environnement inc.	Collecte des RDD dans les écocentres	1 675 241,38 \$

2 - de doter le Service de l'environnement d'un budget additionnel récurrent à partir de l'année 2018 pour financer la contingence de 3% du contrat RDD - itinérante et de 5% du celui de RDD - écocentres ainsi que l'augmentation de quantité des RDD - écocentres prévue pour l'ouverture de l'écocentre Dickson à partir de 2020. Ces montants en taxe nette sont évalués à 13 866 \$ en 2018, 13 866 \$ en 2019 et 116 857 \$ en 2020;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1170793001

---

**CG17 0425**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de cinq ans avec Les Contrôles Provan et Associés inc. pour la fourniture et la livraison de vannes de type papillon et de type guillotine - Dépense totale de 1 069 134,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15801 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1548;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de cinq ans, pour la fourniture et la livraison sur demande de vannes de type papillon et de type guillotine à la Direction de l'eau potable du Service de l'eau;
- 2 - d'autoriser une dépense de 1 069 134,01 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Les Contrôles Provan et Associés inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 043 057,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15801 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1164473002

---

**CG17 0426**

**Accorder quatre contrats d'acquisition de divers véhicules de marque Honda, Kia, Mazda et Subaru, pour un montant total de 2 929 399,14 \$, taxes incluses, à Honda Drummondville 6676677 Canada inc. (764 431,80 \$ - 32 véhicules Honda Civic LX, Sedan 4 portes), Méga Kia Brossard inc. (617 822,67 \$ - 32 véhicules Kia Forte, Sedan 4 portes), Mazda de Laval Armand Querin Automobile ltée (768 390,25 \$ - 33 Mazda 3 GS, Sedan 4 portes) et 4431341 Canada inc. Subaru Repentigny (778 754,42 \$ - 33 Subaru Impreza, Sedan 4 portes) - Appel d'offres public 17-16196 (12 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1550;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder quatre contrats d'acquisition de divers véhicules de marque Honda, Kia, Mazda et Subaru, aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les items 1 à 3, et au seul soumissionnaire pour l'item 4, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour les montants et les véhicules inscrits en regard de leur nom, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16196 :

<u>Firmes</u>	<u>Modèle</u>	<u>Prix (taxes incluses)</u>
Honda Drummondville (6676677 Canada inc.)/ item 1	– 32 Honda Civic LX, Sedan 4 portes	764 431,80 \$
Méga Kia Brossard inc./item 2	– 32 Kia Forte, Sedan 4 portes	617 822,67 \$

Mazda de Laval (Armand Querin Automobile ltée)	item 3 – 33 Mazda 3 GS, Sedan 4 portes	768 390,25 \$
4431341 Canada inc. (Subaru Repentigny)	item 4 – 33 Subaru Impreza, Sedan 4 portes	778 754,42 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1176859010

---

#### **CG17 0427**

**Conclure deux ententes-cadres d'une durée de trois ans avec GoSecure inc. pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité (Lot 2 : 1 624 952,02 \$ - Lot 4 : 94 640,52 \$) - Appel d'offres public 17-16243 (1 soum.) / Autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 523 400 \$ pour 2018 et les années subséquentes**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1551;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 3 ans, incluant une possibilité de renouvellement annuel pour deux années consécutives, pour la fourniture sur demande de services de support et d'entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire GoSecure inc., ce dernier ayant présenté des soumissions conformes pour les lots 2 et 4, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de ses soumissions, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16243;

<b><u>Firme</u></b>	<b><u>Description</u></b>	<b><u>Montant estimé (3 ans)</u></b>
GoSecure inc.	Lot 2 - support et entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité de la famille Check Point	1 624 952,02 \$
GoSecure inc.	Lot 4 - support et entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité de la famille F5 Networks.	94 640,52 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler;
- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 523 400 \$ pour l'année 2018 et les années subséquentes.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1177749001

---

**CG17 0428**

**Accorder un contrat à Aqua-Mécanique inc. pour la fourniture de vannes manuelles pour les structures de dérivation et d'interception du réseau des intercepteurs de la Ville, pour une somme maximale de 570 803,10 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16198 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1555;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Aqua-Mécanique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de vannes manuelles pour les structures de dérivation et d'interception du réseau des intercepteurs de la Ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 570 803,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16198 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1173438008

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0429**

**Accorder un contrat à 142975 Canada Itée (Mironor) pour la location d'un retourneur d'andains avec opérateur, pour une durée de 12 mois, pour une somme maximale de 104 167,35 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16346 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1557;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, 142975 Canada Itée (Mironor), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la location d'un retourneur d'andains avec opérateur, pour une durée de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 104 167,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16346 ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1175960002

**CG17 0430**

**Conclure une entente-cadre, pour une période de deux ans, avec Signel Service inc. pour la fourniture de panneaux de signalisation en aluminium - Appel d'offres public 17-16076 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1558;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une période de deux ans, pour la fourniture sur demande de panneaux de signalisation en aluminium;
- 2 - d'accorder à Signel Service inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16076 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1175296001

---

**CG17 0431**

**Autoriser une deuxième prolongation des ententes-cadres, pour une période de douze mois débutant le 20 décembre 2017, pour la fourniture des sites de valorisation de la pierre, roc, béton et asphalte dans le cadre des contrats accordés à Bauval CMM division de Bau-Val inc. (192 778,58 \$, taxes incluses), Recy Béton inc. (286 510,34 \$, taxes incluses) et Construction GFL inc. (182 925,23 \$, taxes incluses)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1559;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une deuxième prolongation, pour une période de douze mois débutant le 20 décembre 2017, des ententes-cadres pour la fourniture des sites pour la valorisation de la pierre, roc, béton et asphalte dans le cadre des contrats accordés à Recy Béton inc. (286 510,34 \$, taxes incluses), Bauval CMM division de Bau-Val inc. (192 778,58 \$, taxes incluses), et Construction GFL inc. (182 925,23 \$, taxes incluses) ;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1177297001

---

**CG17 0432**

**Accorder un contrat à Garage Bigras Tracteur inc. pour la fourniture d'un tracteur utilitaire bidirectionnel de 85 HP, pour une somme maximale de 205 194,46 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15979 (2 soum., 1 seul conforme)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1549;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Garage Bigras Tracteur inc., seul soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un tracteur utilitaire bidirectionnel de 85 HP, pour une somme maximale de 205 194,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15979 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1176859006

---

**CG17 0433**

**Conclure une entente-cadre collective avec Teltech Télécommunication inc., pour une période de trente-six mois, pour la fourniture, sur demande, de services d'interventions diverses en signalisation routière - Appel d'offres public 17-16380 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1554;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective, d'une durée de trente-six mois, pour la fourniture, sur demande, de services d'interventions diverses en signalisation routière;
- 2 - d'accorder à Teltech Télécommunication inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16380 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1175331004

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG17 0434

**Accorder un contrat à Le Groupe LML Itée pour la mise à niveau de l'électricité et de l'instrumentation des pompes d'inondation et d'assèchement des puits sud et nord de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 505 120,61 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP17003-160691-C (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1563;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

1 - d'accorder à Le Groupe LML Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la mise à niveau de l'électricité et de l'instrumentation des pompes d'inondation et d'assèchement des puits sud et nord de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 505 120,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17003-160691-C;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1177526033

---

#### CG17 0435

**Autoriser une dépense additionnelle de 640 082,52 \$, taxes incluses, pour construire la section de la conduite d'égout sous l'autoroute 40, à l'intersection du boulevard Saint-Michel et de la rue Crémazie, en utilisant la méthode de forage à l'aide d'un micro-tunnelier, dans le cadre du contrat accordé à Construction Bau-Val inc. (CG16 0427), majorant ainsi le montant total du contrat de 16 373 685,94 \$ à 17 013 768,46 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1563;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 640 082,52 \$, taxes incluses, pour construire la section de la conduite d'égout sous l'autoroute 40, à l'intersection du boulevard Saint-Michel et de la rue Crémazie, en utilisant la méthode de forage à l'aide d'un micro-tunnelier, dans le cadre du contrat accordé à Construction Bau-Val inc. (CG16 0427), majorant ainsi le montant total du contrat de 16 373 685,94 \$ à 17 013 768,46 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1177231073

---

#### **CG17 0436**

**Accorder un contrat à St-Denis Thompson inc. pour la phase deux des travaux de réfection de la maçonnerie de la caserne de pompiers n° 48 située au 3616, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - Dépense totale de 2 025 399,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5919 (5 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1566;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense de 2 025 399,60 \$, taxes incluses, pour la phase deux des travaux de réfection de la maçonnerie de la caserne n° 48 située au 3616, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

2 - d'accorder à St-Denis Thompson inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 840 519,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5919;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1175350004

---

#### **CG17 0437**

**Accorder un contrat à Cosoltec inc. pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de la caserne de pompiers n° 18 située au 12012, boulevard Rolland, dans l'arrondissement de Montréal-Nord - Dépense totale de 9 174 120,23 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5906 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1567;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense de 9 174 120,23 \$, taxes incluses, pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de la caserne n° 18 située au 12012, boulevard Rolland, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

2 - d'accorder à Cosoltec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 191 178,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5906;

- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
- 4 - d'autoriser une dépense annuelle de 73 530 \$, taxes incluses, pour les frais d'exploitation de l'immeuble.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1175350006

---

**CG17 0438**

**Autoriser une dépense additionnelle de 23 570,19 \$, taxes incluses, pour la mise à niveau de treize vannes murales à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à Nordmec inc. (CG14 0456), majorant ainsi le montant total du contrat de 842 762,38 \$ à 866 332,57 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1568;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder une dépense additionnelle de 23 570,19 \$, taxes incluses, pour la mise à niveau de treize vannes murales à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat 1366-AE accordé à Nordmec inc. (CG14 0456), majorant ainsi le montant total du contrat de 842 762,38 \$ à 866 332,57 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1173438009

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0439**

**Accorder un contrat à Reftech international inc. pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues 1 et 3 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 596 254,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP17057-BF0000-C (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1569;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

1 - d'accorder à Reftech international inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues 1 et 3 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 596 254,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17057-BF0000-C;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1173438004

---

**CG17 0440**

**Autoriser une dépense additionnelle de 559 643,11 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de sécurisation de l'enveloppe et de décontamination de l'édifice du 200-300, rue Bellechasse dans le cadre du contrat accordé à Groupe Axino inc. (CG16 0491), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 510 680,02 \$ à 4 070 323,13 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1571;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 559 643,11 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de sécurisation de l'enveloppe et de décontamination de l'édifice du 200-300, rue Bellechasse, dans le cadre du contrat accordé à Groupe Axino inc. (CG16 0491), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 510 680,02 \$ à 4 070 323,13 \$, taxes incluses ;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1173482001

---

**CG17 0441**

**Accorder un contrat à Le Groupe Lefebvre M.R.P. inc. pour la réfection de la structure de régulation des eaux usées Alepin, située dans l'arrondissement de LaSalle, pour une somme maximale de 1 387 529,80 \$, taxes incluses - Appel d'offres public CP17044-123274-C (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1573;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Le Groupe Lefebvre M.R.P. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection de la structure de régulation des eaux usées Alepin, située dans l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 1 387 529,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public CP17044-123274C;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidence :** Mme Maria Tutino

20.28 1173438007

---

**CG17 0442**

**Accorder un contrat à Filtrum inc. pour la mise en oeuvre de systèmes de suivi d'ouvrages de surverse de 39 sites répartis sur le territoire de l'Île de Montréal, pour une somme maximale de 1 498 198,98 \$, taxes incluses - Appel d'offres public IP17008-150803-C (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1574;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la mise en oeuvre de systèmes de suivi d'ouvrages de surverse de 39 sites répartis sur le territoire de l'Île de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 498 198,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IP17008-150803-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1173438010

---

**CG17 0443**

**Autoriser une dépense additionnelle de 11 230,81 \$, taxes incluses, pour le réajustement des honoraires selon le coût réel des travaux ainsi qu'une modification au contrat de 46 158,26 \$, taxes incluses, pour le projet de la reconstruction de la caserne de pompiers n° 75, dans le cadre du contrat accordé à Archipel architecture inc., WSP Canada inc. et SDK et associés (CG14 0248), majorant ainsi le montant total du contrat de 205 554,16 \$ à 216 784,97 \$, taxes incluses, avant les contingences / Approuver un projet d'avenant à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1575;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 11 230,81 \$, taxes incluses, pour le réajustement des honoraires selon le coût réel des travaux ainsi qu'une modification au contrat de 46 158,26 \$, taxes incluses, pour des services rendus, pour le projet de la reconstruction de la caserne de pompiers n° 75;

2 - d'approuver le projet d'avenant 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Archipel architecture inc., WSP Canada inc. et SDK et associés (CG14 0248), majorant ainsi le montant total du contrat de 205 554,16 \$ à 216 784,97 \$, taxes incluses, avant les contingences;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1166342001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0444**

**Autoriser une dépense additionnelle de 212 620,60 \$, taxes incluses, pour le réajustement des honoraires selon le coût réel des travaux ainsi qu'une augmentation de 31 893,09 \$, taxes incluses, des contingences pour le projet de réfection des appentis de la toiture et du tunnel à la cour municipale, située au 775, rue Gosford, dans le cadre du contrat accordé à Archipel architectures inc. et WSP inc. (CG14 0467), majorant ainsi le montant total du contrat de 747 724,39 \$ à 992 238,08 \$, taxes incluses / Approuver un projet d'avenant à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1576;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 212 620,60 \$, taxes incluses, pour le réajustement des honoraires selon le coût réel des travaux ainsi qu'une augmentation de 31 893,09 \$, taxes incluses, des contingences pour le projet de réfection des appentis de la toiture et du tunnel à la cour municipale, située au 775, rue Gosford ;

- 2 - d'approuver le projet d'avenant No 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Archipel architecture inc. et WSP inc. (CG14 0467), majorant ainsi le montant total du contrat de 747 724,39 \$ à 992 238,08 \$, taxes incluses ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1176342001

---

**CG17 0445**

**Accorder un contrat de services professionnels au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas pour la réalisation du deuxième dénombrement des personnes itinérantes à Montréal en 2018, pour une somme maximale de 222 585 \$, soit 68 000 \$ en 2017 et 154 585 \$ en 2018, taxes incluses, le cas échéant / Approuver un projet de convention à cet effet / Approuver l'entente de partenariat avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et la Ville de Montréal / Autoriser un virement budgétaire de revenus et de dépenses au montant de 111 292 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1578;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un contrat de services professionnels au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, pour la réalisation du deuxième dénombrement des personnes en situation d'itinérance, en 2018, pour une somme maximale de 222 585 \$, soit 68 000 \$ en 2017 et 154 585 \$ en 2018, taxes incluses;
- 2 - d'approuver à cet effet le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, convention à laquelle intervient le Docteur Eric Latimer, professeur titulaire à l'Université McGill;
- 3 - d'approuver l'amendement à la lettre d'entente de partenariat avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et la Ville de Montréal à cette fin;
- 4 - d'autoriser un virement budgétaire de revenus et de dépenses au montant 111 292 \$;
- 5 - d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1176794006

---

**CG17 0446**

**Accorder un contrat à WSP Canada inc. pour les services professionnels en contrôle de la qualité pour la réalisation de deux projets à caractère industriel en mode de réalisation conception-construction-entretien, pour une somme maximale de 965 742,56 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15861 - (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1580;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

1 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, WSP Canada inc., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour le contrôle de la qualité pour la réalisation de deux projets à caractère industriel en mode réalisation conception-construction-entretien, pour une somme maximale de 965 742,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 17-15861 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1175951001

---

**CG17 0447**

**Accorder un contrat à Axor experts-conseils inc. pour les services professionnels en ingénierie multidisciplinaire lors des travaux d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées, pour une somme maximale de 3 838 035,66 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16230 (3 soum.) / Approuver le projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1582;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

1 - d'approuver un projet de convention par lequel Axor experts-conseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels en ingénierie multidisciplinaire lors des travaux d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées, pour une somme maximale de 3 838 035,66 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16230 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer le projet de convention de services professionnels pour et au nom de la Ville et tout document y donnant suite;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1173438005

---

**CG17 0448**

**Accorder un contrat de services professionnels en ingénierie et en architecture à WSP Canada inc. et Viau Bastien Gosselin architectes inc. pour la modernisation et la réfection des stations de pompage et des réservoirs - Dépense totale de 7 903 397,07 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16162 (7 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1583;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 7 903 397,07 \$, taxes incluses, pour les services professionnels requis en ingénierie et en architecture, pour la modernisation et la réfection des stations de pompage et des réservoirs, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel WSP Canada inc. et Viau Bastien Gosselin architectes inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 7 527 044,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16162 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Maria Tutino  
M. Morris Trudeau

20.35 1176019002

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0449**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 99 338,40 \$, taxes incluses, à Vélo Québec pour proposer un projet de Plan directeur vélo pour le centre-ville de Montréal / Approuver le projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1618;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 99 338,40 \$, taxes incluses, à Vélo Québec Association pour l'élaboration d'un projet de Plan directeur vélo pour le centre-ville de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1174368009

---

#### **CG17 0450**

**Autoriser la cession partielle du contrat de la firme Dupras Ledoux inc. en faveur de la firme MLC Associés inc., à partir de la date de l'approbation de l'acte de cession et la cession du contrat de la firme MDA experts-conseils en faveur de la firme Les Services exp inc., rétroactivement au 23 septembre 2015, conclue entre la Ville de Montréal, Parizeau Pawulski architectes s.e.n.c., Dupras Ledoux inc. et MDA experts-conseils (CG15 0013) pour réaliser la mise aux normes des systèmes de captation des gaz des bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal / Approuver les projets de convention de cession à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1584;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

1 - d'autoriser la cession partielle du contrat de la firme Dupras Ledoux inc. en faveur de la firme MLC Associés inc., à partir de la date de l'approbation de l'acte de cession et la cession du contrat de la firme MDA experts-conseils (6172865 Canada inc.) en faveur de la firme Les Services Exp inc., rétroactivement au 23 septembre 2015, conclue entre la Ville de Montréal, Parizeau Pawulski architectes s.e.n.c., Dupras Ledoux inc. et MDA experts-conseils (CG15 0013), pour réaliser la mise aux normes des systèmes de captation des gaz des bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal ;

2 - d'approuver les projets de convention de cession à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.37 1177541004

---

#### **CG17 0451**

**Conclure une entente-cadre de gré à gré avec sa Majesté la Reine du Chef du Canada (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) pour des services professionnels en juricomptabilité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020, pour une somme maximale de 900 000 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1585;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

1 - de conclure une entente-cadre pour des services professionnels en juricomptabilité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020;

- 2 - d'approuver un projet d'entente de service de gré à gré entre Sa majesté la Reine du Canada et la Ville de Montréal par lequel Travaux publics et Services gouvernementaux Canada s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 900 000 \$, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités du Service de police de la Ville de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1175841002

---

**CG17 0452**

**Accepter le bénéfice des engagements pris en application de la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, dans le cadre du projet de développement résidentiel sur les lots 3 361 976, 3 361 992, 3 362 017 et 3 362 018 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés au nord du prolongement prévu de la rue Gilford et à l'ouest de la 4<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie / Abroger la résolution CG11 0448**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1588;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'accepter le bénéfice des obligations de Société en commandite Gilford en faveur de la Ville de Montréal, telles que ces obligations sont prévues dans la lettre d'engagement du 28 août 2017 et dans l'acte d'hypothèque signé par Société en commandite Gilford le 28 août 2017 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal le même jour sous le numéro 23 332 132;
- 2 - d'accepter le bénéfice de la cession de rang hypothécaire et de l'assumption d'hypothèque accordées le 28 août 2017 par Consortium Angus S.E.C. en faveur de la Ville de Montréal et publiées au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal le même jour sous le numéro 23 332 132;
- 3 - d'autoriser la mainlevée de l'hypothèque créée en faveur de la Ville de Montréal aux termes de l'acte signé par Consortium Angus inc. le 22 décembre 2014 et publié le même jour au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 21 272 814;
- 4 - de consentir à l'annulation, pour ce qui est des termes relevant de la compétence du conseil d'agglomération, de l'entente de développement conclue entre Consortium Angus inc. et la Ville de Montréal le 25 janvier 2012, et dont les droits et obligations de Consortium Angus inc. ont été cédés à Consortium Angus S.E.C. le 9 mars 2012, puis à Société en commandite Gilford le 16 décembre 2016;
- 5 - d'abroger la résolution CG11 0448 adoptée par le conseil d'agglomération le 22 décembre 2011, en vertu de laquelle le conseil approuvait, pour ce qui était des termes relevant de sa compétence, l'entente de développement du 25 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

20.39 1176692002

---

**CG17 0453**

**Approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) à des fins d'accès à l'aire de chargement, le lot 5 829 243 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 169,2 mètres carrés, situé du côté sud de la rue Saint-Paul, entre la rue de l'Inspecteur et de la voie ferrée, en contrepartie, le CN cède à la Ville de Montréal, à des fins de rue, les lots 5 777 988 et 5 777 990 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 263,5 mètres carrés situés sur la rue Nazareth, entre les rues Saint-Maurice et Saint-Paul (parties de rues), dans l'arrondissement du Sud-Ouest, avec une soultre en faveur du CN au montant de 147 000 \$, plus les taxes applicables, dont 107 000 \$ a été payé par la Ville en effectuant des travaux d'aménagement sur le lot 5 829 243 dudit cadastre et 40 000 \$ est payable à la signature de l'acte d'échange, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte d'échange**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1592;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville cède à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) à des fins d'accès à l'aire de chargement, tous ses droits, titres et intérêts dans le lot 5 829 243 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 169,2 mètres carrés, situé du côté sud de la rue Saint-Paul, entre la rue de l'Inspecteur et de la voie ferrée, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, en contrepartie duquel le CN cède à la Ville de Montréal à des fins de rue, tous ses droits, titres et intérêts dans les lots 5 777 988 et 5 777 990 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 263,5 mètres carrés, situés sur la rue Nazareth, entre les rues Saint-Maurice et Saint-Paul (parties de rues) dans l'arrondissement du Sud-Ouest, avec une soultre en faveur du CN au montant de 147 000 \$, plus les taxes applicables, dont 107 000 \$ a été payé par la Ville en effectuant des travaux d'aménagement sur le lot 5 829 243 dudit cadastre et 40 000 \$ est payable à la signature de l'acte d'échange, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte d'échange.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1151195005

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0454**

**Approuver un projet d'acte de vente par lequel la Ville de Montréal acquiert de Club de golf Elm Ridge inc., des terrains vagues constitués des lots 4 590 598 et 4 590 600 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 144 958,1 mètres carrés, situés sur la rue Cherrier, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, aux fins d'agrandissement du parc-nature du Cap-Saint-Jacques, pour la somme de 1 255 527 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1594;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Club de golf Elm Ridge inc., des terrains vagues constitués des lots 4 590 598 et 4 590 600 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 144 958,1 mètres carrés, situés à l'ouest de la rue Joly, de la rue Cherrier à la rivière des Prairies, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, aux fins d'agrandissement du parc-nature du Cap-Saint-Jacques, pour la somme de 1 255 527 \$, taxes incluses, le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'inscrire au registre du domaine public, comme parc, les lots 4 590 598 et 4 590 600 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1174315001

---

**CG17 0455**

**Approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à 9150-1940 Québec inc. aux fins d'assemblage les lots 4 929 387 et 4 929 388 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et par lequel 9150-1940 Québec inc. cède à la Ville de Montréal les lots 1 860 699, 4 929 385 et 6 144 209 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins de piste cyclable, bornant le fleuve Saint-Laurent et le chemin du Golf, dans l'arrondissement de Verdun, sans soutle**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1593;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'acte d'échange de terrains situés le long du fleuve Saint-Laurent et du chemin du Golf dans l'arrondissement de Verdun, par lequel la Ville cède à 9150-1940 Québec inc., aux fins d'assemblage, les lots 4 929 387 et 4 929 388 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et par lequel 9150-1940 Québec inc. cède à la Ville les lots 1 860 699, 4 929 385 et 6 144 209 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins de piste cyclable, le tout sans soutle et suivant les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'encaisser la somme de 5 650 \$, plus les taxes applicables, de la part de 9150-1940 Québec inc. afin d'acquérir du propriétaire voisin une servitude de passage aux fins de la prolongation de la piste cyclable;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1174962001

**CG17 0456**

**Approuver le projet d'acte de donation par lequel la Ville de Dorval cède à la Ville de Montréal, un immeuble sis au 530, boulevard Bouchard dans la Ville de Dorval, connu comme étant la caserne de pompiers n° 63**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1595;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'acte de donation par lequel la Ville de Dorval cède à la Ville de Montréal, l'immeuble situé au 530, boulevard Bouchard dans la Ville de Dorval, connu comme étant la caserne n° 63 érigée sur le lot 5 723 221 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte, attendu que le bail consenti en faveur de la Ville publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 15 mars 2012, sous le numéro 18 900 318, sera éteint dès la signature de l'acte de donation.
- 2 - de refléter ce don à titre d'une acquisition d'immobilisations dans les livres de la Ville à sa juste valeur marchande, à hauteur de 8 475 000 \$ selon les normes comptables en vigueur.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1164315005

---

**CG17 0457**

**Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à 9114-6183 Québec inc., à des fins résidentielles, tous ses droits, titres et intérêts, dans l'immeuble sis au 12131-12139, avenue Bois-de-Boulogne, constitué du lot 3 879 978 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, en échange duquel 9114-6183 Québec inc. cède à la Ville, à des fins de parc, un terrain constitué du lot 3 880 367 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé entre les rues Dudemaine et Guérin, au sud de la rue Laforest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, le tout sans souffre / Désaffecter de son utilité publique la caserne Bois-de-Boulogne située sur le lot 3 879 978 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1598;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à 9114-6183 Québec inc., à des fins résidentielles, tous ses droits, titres et intérêts, dans l'immeuble sis au 12131-12139, avenue Bois-de-Boulogne, constitué du lot 3 879 978 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, en échange duquel 9114-6183 Québec inc. cède à la Ville de Montréal, à des fins de parc, un terrain constitué du lot 3 880 367, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, totalisant une superficie de 2 251,3 mètres carrés et situé entre les rues Dudemaine et Guérin, au sud de la rue Laforest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, le tout sans souffre, et ce, aux conditions stipulées au projet d'acte;
- 2 - de désaffecter de son utilité publique la caserne Bois-de-Boulogne située sur le lot 3 879 978 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1161027013

**CG17 0458**

**Décréter le renouvellement d'une réserve foncière, à des fins de rues, sur une partie du lot 3 632 717 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, située dans la Ville de Pointe-Claire et appartenant à Placements CFIC Pointe-Claire inc. / Mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet / Mandater le Service de la gestion et planification immobilière pour négocier l'acquisition du site**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1600;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de décréter le renouvellement de la réserve foncière, à des fins de rues, sur une partie du lot 3 632 717 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet;
- 3 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction des transactions immobilières et de la sécurité, Division des transactions immobilières, pour négocier l'acquisition de cet immeuble.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1177723001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.46 à 20.50 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0459**

**Décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, d'une servitude d'utilités publiques sur une partie d'un terrain situé du côté ouest de la rue Cousineau au nord du boulevard Gouin Ouest, constitué d'une partie des lot 2 376 032 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1599;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de décréter l'acquisition, par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, d'une servitude d'utilités publiques sur un terrain situé sur la rue Cousineau, au nord du boulevard Gouin Ouest, constitué d'une partie du lot 2 376 032 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, tel qu'illustré au plan préparé par Sylvie Gauthier, arpenteur-géomètre, le 28 novembre 2016, sous sa minute 1745 ;

- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 29 500 \$, plus les taxes applicables, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.46 1176337002

---

#### **CG17 0460**

**Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de Développement Olymbec inc., des espaces situés au 8525, rue Ernest-Cormier, pour les besoins du centre de formation du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de 4 ans et 4 mois, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 31 janvier 2022, moyennant un loyer total de 746 043,11 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1605;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de Développement Olymbec inc., pour un terme de 4 ans et 4 mois, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, des espaces d'une superficie de 28 557 pieds carrés situés au 8525, rue Ernest-Cormier, pour les besoins du centre de formation du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 746 043,11 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.47 1174565011

---

#### **CG17 0461**

**Accorder un soutien financier exceptionnel de 70 000 \$ à l'organisme à but non lucratif AlterGo pour soutenir la 35<sup>e</sup> édition de l'événement Défi sportif AlterGo à Montréal en 2018 / Approuver le projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1609;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier exceptionnel de 70 000 \$ à l'organisme sans but lucratif AlterGo pour soutenir la 35<sup>e</sup> édition de l'événement Défi sportif AlterGo à Montréal en 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.48 1176641003

---

#### **CG17 0462**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$ à L'Espace Ludique pour des améliorations locatives dans le cadre de son projet d'expansion et d'agrandissement / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1616;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$ à L'Espace Ludique pour des améliorations locatives dans le cadre de son projet d'expansion et d'agrandissement;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.49 1177511003

---

#### **CG17 0463**

**Accorder un soutien financier additionnel maximal et non récurrent de 40 000 \$ à l'organisme à but non lucratif Commission sportive de Montréal inc. pour la réalisation des célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire des Jeux de Montréal (CG17 0046) / Approuver le projet d'addenda à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1607;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier additionnel maximal et non récurrent de 40 000 \$ à l'organisme sans but lucratif Commission sportive de Montréal inc. pour la réalisation des célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire des Jeux de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda à la convention intervenue entre la Ville et cet organisme (CG17 0046) établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier additionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.50 1161543007

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa  
appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.51 à 20.55 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG17 0464

**Autoriser la prolongation pour une période de 2 ans, soit du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 29 février 2020, du contrat accordé à IBM Canada Itée (CG13 0011), pour la fourniture de services techniques d'hébergement externe des serveurs du Service des technologies de l'information, pour une somme maximale de 1 707 347,71 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 267 921,10 \$ à 6 975 268,81 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1649;

Il est proposé par M. Alan DeSousa  
appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

1 - d'autoriser la prolongation pour une période de 2 ans, soit du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 29 février 2020, du contrat accordé à IBM Canada Itée (CG13 0011) pour la fourniture de services techniques d'hébergement externe des serveurs du Service des technologies de l'information, pour une somme maximale de 1 707 347,71 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 5 267 921,10 \$ à 6 975 268,81 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.51 1175035003

---

#### CG17 0465

**Autoriser l'ajout de services aux catalogues de services des contrats accordés à Bell Canada pour la location de circuits et la transmission de données (CG16 0115) et le service de téléphonie filaire (CG15 0626)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1650;

Il est proposé par M. Alan DeSousa  
appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

d'approuver l'ajout de services aux catalogues de services dans le cadre des contrats accordés à Bell Canada pour la location de circuits en transmission de données (CG16 0115) et le service de téléphonie filaire (CG15 0626).

Adopté à l'unanimité.

20.52 1173190002

**CG17 0466**

**Autoriser la prolongation du contrat pour l'achat de munitions de pratique 9mm frangible, pour une période de douze mois, soit du 29 octobre 2017 au 28 octobre 2018, pour une somme maximale de 937 630,32 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Les Industries Centaure ltée (CG15 0604)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1651;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation du contrat pour l'achat de munitions de pratique 9mm frangible, pour une période de douze mois, soit du 29 octobre 2017 au 28 octobre 2018, dans le cadre du contrat accordé à Les Industries Centaure ltée (CG15 0604), pour une somme maximale de 937 630,32 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de police de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.53 1173997002

---

**CG17 0467**

**Accorder un contrat de gré à gré à Systèmes Canadiens Kronos inc. pour le renouvellement de l'entretien et du support des licences logicielles, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020, pour une somme maximale de 779 865,87 \$, taxes incluses (fournisseur unique)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1652;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Systèmes Canadiens Kronos inc., fournisseur unique, pour le renouvellement de l'entretien et du support des licences logicielles, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 779 865,87 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 30 août 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.54 1177632002

---

**CG17 0468**

**Accorder un contrat à Nortrax Québec inc. pour la fourniture d'un camion hors-route 6X6 de 30 tonnes pour une somme maximale de 538 410,68 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16257 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1656;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Nortrax Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un camion hors-route 6x6 de 30 tonnes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 538 410,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16257 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.55 1176859015

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.56 à 20.60 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0469**

**Accorder un contrat à Pavages Métropolitains inc. pour la réalisation des travaux de pavage et revêtement des chemins de détour du projet Turcot sur la rue Notre-Dame, entre l'avenue St-Pierre et le boulevard Angrignon, au travers des arrondissements de Lachine, du Sud-Ouest et de la Ville de Montréal-Ouest - Dépense totale de 2 140 555,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 412810 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1664;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 140 555,03 \$, taxes incluses, pour des travaux de pavage et revêtement des chemins de détour du projet Turcot sur la rue Notre-Dame, entre l'avenue St-Pierre et le boulevard Angrignon, au travers des arrondissements de Lachine, du Sud-Ouest et de Ville de Montréal-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Pavages Métropolitains inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission soit pour une somme maximale de 1 861 352,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 412810;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.56 1177409007

---

#### **CG17 0470**

**Autoriser une dépense additionnelle de 114 219,61 \$, taxes incluses, pour le réajustement des honoraires selon le coût des travaux estimé à la phase de conception ainsi qu'une augmentation de 22 843,92 \$, taxes incluses, des contingences pour le projet de réaménagement du 5<sup>e</sup> étage du Chef-lieu de la Cour municipale, située au 775, rue Gosford, dans le cadre du contrat accordé à Archipel architectures inc. et WSP inc. (CG15 0760), majorant ainsi le montant total du contrat de 731 413,46 \$ à 868 477 \$, taxes incluses / Approuver le projet d'avenant à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1690;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 114 219,61 \$, taxes incluses, pour le réajustement des honoraires professionnels selon le coût des travaux estimé à la phase conception ainsi qu'une augmentation des contingences de 22 843,92 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du 5<sup>e</sup> étage du Chef-Lieu de la Cour municipale, située au 775, rue Gosford;
- 2 - d'approuver un projet d'avenant No 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et les firmes Archipel architectures inc. et WSP Canada inc. (CG15 0760), majorant ainsi le montant total du contrat de 731 413,46 \$ à 868 477 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.57 1177746002

---

#### **CG17 0471**

**Accorder un contrat de gré à gré à Gateway Ticketing Systems inc. pour le renouvellement de l'entretien de la solution Galaxy, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2020, et pour l'acquisition de services professionnels en accompagnement pour la personnalisation de la solution, pour une somme maximale de 971 424 \$, taxes incluses (fournisseur unique) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1672;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Gateway Ticketing Systems inc., fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'entretien de la solution Galaxy, et en accompagnement pour la personnalisation de la solution, pour une somme maximale de 971 424 \$, taxes incluses, conformément à ses offres de service en date des 3 et 15 août 2017 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.58 1176469003

---

### **CG17 0472**

**Résilier les ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Conseillers en gestion et informatique CGI inc., Pro2P Services Conseils inc., STI Maintenance inc., R3D Conseil inc., CIMA+ S.E.N.C., Cofomo inc., Digital State Solutions inc., Systematix Technologies de l'information inc. et avec la Société Conseil Groupe LGS / Ratifier les lettres envoyées aux firmes à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1677;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

1 - de résilier les ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Conseillers en gestion et informatique CGI inc., Pro2P Services Conseils inc., STI Maintenance inc., R3D Conseil inc., CIMA+ S.E.N.C., Cofomo inc., Digital State Solutions inc., Systematix Technologies de l'information inc., et avec la Société Conseil Groupe LGS suite à l'introduction d'un nouveau mode de sourçage au Service des technologies de l'information;

2 - de ratifier les lettres envoyées aux différentes firmes à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.59 1174114003

---

### **CG17 0473**

**Résilier le contrat de services professionnels de Affleck de la Riva architectes, WSP Global inc, Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc. ainsi que Blouin Tardif architecture environnement (CG15 0417) pour les services professionnels de firmes en architecture, ingénierie électromécanique ainsi qu'en ingénierie de charpente et civil et en architecture de paysage afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux liés à la réfection de l'enveloppe, à la mise aux normes, à la restauration patrimoniale et à la certification LEED BE E&E niveau Or de l'hôtel de ville**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1688;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de résilier le contrat de services professionnels de Affleck de la Riva architectes, WSP Global inc., Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc. ainsi que Blouin Tardif architecture environnement (CG15 0417) pour les services professionnels de firmes en architecture, ingénierie électromécanique ainsi qu'en ingénierie de charpente et civil et en architecture de paysage afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux liés à la réfection de l'enveloppe, à la mise aux normes, à la restauration patrimoniale et à la certification LEED BE E&E niveau Or de l'hôtel de ville, en tenant compte des dépenses effectuées au montant de 1 231 654,63 \$, taxes incluses.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.60 1175965003

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.61 à 20.65 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG17 0474

**Accorder un soutien financier de 1 070 000 \$, pour l'année 2017, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal, afin de réaliser l'ensemble des programmes de promotion d'accueil spécialisé, de publicité et de marketing liés au développement des industries du tourisme et des congrès à Montréal et à assurer la mise en oeuvre du Plan de développement en tourisme culturel / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1704;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1- d'accorder un soutien financier de 1 070 000 \$, pour l'année 2017, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc., afin de réaliser l'ensemble des programmes de promotion d'accueil spécialisé, de publicité et de marketing liés au développement des industries du tourisme et des congrès à Montréal et à assurer la mise en oeuvre du Plan de développement en tourisme culturel;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.61 1173931006

---

**CG17 0475**

**Approuver un projet d'acte d'échange par lequel Nunsubco Trois inc. cède à la Ville les lots 6 040 040 et 4 459 107 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et par lequel la Ville cède à Nunsubco Trois inc. les lots 4 458 877, 4 458 880, 3 891 355, 5 943 537, 5 943 539 et 5 943 541 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans soultre / Fermer et retirer du domaine public toute parcelle des lots à aliéner dans le cadre de cet échange et qui pourrait être affectée à l'utilité publique / Autoriser une dépense de 74 313,75 \$, correspondant à la TPS et TVQ, net de ristourne applicable sur le montant de 1 490 000 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1695;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'acte d'échange par lequel Nunsubco Trois inc. cède à la Ville de Montréal un terrain constitué des lots 6 040 040 et 4 459 107 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 818,7 mètres carrés et par lequel la Ville de Montréal cède à Nunsubco Trois inc. un terrain constitué des lots 4 458 877, 4 458 880, 3 891 355, 5 943 537, 5 943 539 et 5 943 541 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie totale de 996,2 mètres carrés, le tout sans soultre, et ce, selon les termes et conditions prévus au projet d'acte d'échange, sous réserve de l'approbation du dossier 1171195006 par le conseil d'arrondissement de Verdun ;
- 2 - de fermer et retirer du domaine public toute parcelle des lots à aliéner dans le cadre de cet échange et qui pourrait être affectée à l'utilité publique;
- 3 - d'imputer une dépense pour les taxes applicables conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.62 1171195005

---

**CG17 0476**

**Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de Michel Dallaire, Luc Bachand, Mary-Ann Bell, Alain Dallaire, Alban D'Amours, Claude Dussault, Ghislaine Laberge, Johanne M. Lépine et Michel Thérioux, chacun en sa qualité de Fiduciaire pour le compte de Fonds de placement immobilier Cominar, des espaces à bureaux d'une superficie de 10 511 pieds carrés situés au 201, avenue Laurier Est, à Montréal, pour les besoins du groupe Éclipse et de la Moralité du Service de police de la Ville de Montréal, pour une d'une durée de 7 ans, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 30 novembre 2024 - Dépense totale de 2 977 570 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1699;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un nouveau projet de bail par lequel la Ville loue de Michel Dallaire, Luc Bachand, Mary-Ann Bell, Alain Dallaire, Alban D'Amours, Claude Dussault, Ghislaine Laberge, Johanne M. Lépine et Michel Thérioux, chacun en sa qualité de Fiduciaire pour le compte de Fonds de placement immobilier Cominar/Cominar Real Estate Investment Trust, pour une période de 7 ans, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, des espaces d'une superficie de 10 511 pieds carrés, situés au 201, avenue Laurier Est, utilisés pour les besoins du groupe Éclipse et de l'escouade Moralité du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer annuel de 337 760,10 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

- 2 - d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2017 au locateur Fonds de placement immobilier Cominar, représentant un montant de 489 931,96 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 130 326,42 \$, pour une dépense maximale de 620 258,39 \$, incluant les taxes;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du service responsable pour les années 2018 et suivantes conformément aux informations financières inscrites à l'intervention du Service des finances;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.63 1174565005

---

#### CG17 0477

**Approuver un projet de 4e convention de modification de bail par lequel la Ville loue de 9359-4851 Québec inc., un espace à bureaux situé au 1180, rue Sainte-Élisabeth, pour le poste de quartier 21 du Service de police de la Ville de Montréal, pour une période de 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> février 2017 au 31 janvier 2020 - Dépense totale de 923 267,64 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1701;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de 4<sup>e</sup> convention de modification de bail par lequel la Ville loue de 9359-4851 Québec inc. un espace à bureaux d'une superficie de 9 954 pieds carrés situé au 1180, rue Sainte-Élisabeth, pour les besoins du PDQ 21 du Service de police de la Ville de Montréal, pour une période de 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> février 2017 au 31 janvier 2020, pour loyer total de 923 267,65 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés dans le projet de convention;
- 2 - d'ajuster la base budgétaire du service responsable pour les années 2018 et suivantes conformément aux informations financières inscrites à l'intervention du Service des finances;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.64 1164565008

**CG17 0478**

**Approuver un projet de convention d'amendement de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Groupe Jean Coutu (PJC) inc., pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, un local d'une superficie d'environ 208,40 mètres carrés, situé au 2505, boulevard Rosemont, à des fins de bureaux, pour le Service de sécurité incendie de Montréal - Dépense totale de 190 942,89 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1700;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet de convention d'amendement de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, un local d'une superficie d'environ 208,40 mètres carrés, situé au 2505, boulevard Rosemont, à des fins de bureaux, pour le Service de la sécurité incendie de Montréal, pour un loyer total de 190 942,89 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.65 1175372004

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.66 à 20.70 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0479**

**Approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Développement Olymbec inc. un espace à bureaux situé au 5501, rue Westminster à Ville de Côte-St-Luc, pour les besoins du poste de quartier 9 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de 9 ans, soit du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2027, pour une dépense totale de 2 691 052 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1698;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver le nouveau projet de bail par lequel la Ville loue de Développement Olymbec inc. un espace d'une superficie de 6 060 pieds carrés situé au 5501, rue Westminster, pour les besoins du poste de quartier 9 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de 9 ans, soit du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2027, pour un loyer total de 1 627 287,19 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

- 2 - d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2018 au locateur Développement Olymbec inc., représentant un montant de 905 773,05 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 157 991,75 \$, pour une dépense maximale de 1 063 764,80 \$, incluant les taxes;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du service responsable pour les années 2018 et suivantes conformément aux informations financières inscrites à l'intervention du Service des finances;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Madame Dida Berku fait remarquer aux membres du conseil que le 5501, rue Westminster est situé dans la Ville de Côte-St-Luc contrairement à ce qui est indiqué à l'objet du dossier. La correction à l'objet du dossier est conséquemment apportée.

Adopté à l'unanimité.

20.66 1174565004

---

#### **CG17 0480**

#### **Accorder une nouvelle avance de fonds de 700 000 \$ à Concertation régionale de Montréal / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1710;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder une avance de fonds de 700 000 \$ à Concertation régionale de Montréal, sur la somme de 6,3 M\$ prévue à l'entente en attente d'une approbation du MAMOT, à même le budget du Service du développement économique;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de cette avance de fonds;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.67 1170191005

---

**CG17 0481**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 400 000 \$ à Expo Entrepreneurs pour la réalisation d'un salon des entrepreneurs qui se tiendra les 24 et 25 janvier 2018 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1706;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 400 000 \$ à Expo Entrepreneurs afin qu'il réalise le salon « Expo Entrepreneurs » qui se tiendra les 24 et 25 janvier 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.68 1177030003

---

**CG17 0482**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à SPB Psychologie organisationnelle inc. pour la fourniture des services professionnels d'évaluation du potentiel et des compétences de gestion, pour une somme maximale de 1 873 977,53 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16179 (5 soum., 1 seul conforme) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1687;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel SPB Psychologie organisationnelle inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'évaluation du potentiel et des compétences de gestion, pour une somme maximale de 1 873 977,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16179 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.69 1174384001

**CG17 0483**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Solutia Canada inc., aux fins d'implantation d'un centre de traitement de matières organiques et aux fins d'augmentation de la capacité de stockage de neige dans le secteur Angrignon, un immeuble vacant ayant front sur la rue Saint-Patrick, à l'est du boulevard Angrignon, dans l'arrondissement de LaSalle, constitué du lot 3 269 985 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, au montant de 4 484 025 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus audit projet d'acte**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1697;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Solutia Canada inc., aux fins d'implantation d'un centre de traitement de matières organiques et aux fins d'augmentation de la capacité de stockage de neige dans le secteur Angrignon, un immeuble vacant ayant front sur la rue St-Patrick, à l'est du boulevard Angrignon, dans l'arrondissement de LaSalle, constitué du lot 3 269 985 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 4 484 025 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions prévus audit projet d'acte;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.70 1174435008

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.71 à 20.75 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0484**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre, d'une durée de cinq ans, avec Camions Inter-Anjou inc. pour l'acquisition sur demande de châssis de camion de classe 8 de marque International - Appel d'offres public 17-16036 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1655;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de cinq ans, pour la fourniture sur demande de châssis de camion de classe 8 de marque International ;
- 3 - d'accorder à Camions Inter-Anjou inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16036 et au tableau de prix reçus joint dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget dédié au remplacement des véhicules, et ce au rythme des besoins à combler.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidence :** Mme Maria Tutino

20.71 1174922011

---

#### **CG17 0485**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Octroyer un contrat de gré à gré au Service de fourniture de Gaz Métro pour la fourniture de gaz naturel pour la Ville de Montréal et ce, à compter du 1er novembre 2017, pour une période de cinq ans**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1658;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Service de fourniture de Gaz Métro, pour une période de 5 ans, débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et se terminant le 31 octobre 2022, pour la fourniture de gaz naturel;
- 3 - d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.72 1174338001

---

**CG17 0486**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à La Compagnie de recyclage de papiers MD inc. pour les travaux de conception, construction, exploitation et entretien d'un centre de tri des matières recyclables (CTMR), site Fairway et François-Lenoir, dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 49 711 904,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5849 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1659;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 49 711 904,01 \$, taxes incluses, pour les travaux de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de tri des matières recyclables (CTMR), site Fairway et François-Lenoir, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à La compagnie de recyclage de papiers MD inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 46 151 996,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5849;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.73 1177217002

---

**CG17 0487**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure des ententes-cadres collectives avec Recyclage Notre-Dame inc. (4 510 251,49 \$, taxes incluses, excluant la livraison), Englobe Corp. (1 976 688,14 \$, taxes incluses, excluant la livraison), et Northex Environnement inc., (835 580,81 \$, taxes incluses, excluant la livraison) pour une période de quatorze mois avec une possibilité de prolongation de 12 mois, pour la fourniture de sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols contaminés ainsi que des matières résiduelles présentes dans les sols provenant des arrondissements et des services centraux - Appel d'offres public 17-16180 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1659;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure des ententes-cadres collectives avec Recyclage Notre-Dame inc. (4 510 251,49 \$, taxes incluses, excluant la livraison), Englobe Corp. (1 976 688,14 \$, taxes incluses, excluant la livraison), et Northex Environnement inc. (835 580,81 \$, taxes incluses, excluant la livraison), plus bas soumissionnaires conformes, pour la fourniture de sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols contaminés ainsi que des matières résiduelles présentes dans les sols provenant des arrondissements et des services centraux, pour une période de 14 mois, du 27 octobre 2017 au 31 décembre 2018, avec une possibilité de prolongation de 12 mois, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16180;

3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.74 1177360007

---

**CG17 0488**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Maçonnerie Rainville et Frères inc. pour la réfection de la maison Thomas-Brunet sise au parc-nature du Cap-Saint-Jacques - Dépense totale de 2 908 264,40 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-6958 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1667;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 908 264,40 \$, taxes incluses, pour la réfection de la maison Thomas-Brunet au parc-nature du Cap-Saint-Jacques, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Maçonnerie Rainville et Frères inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 600 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6958;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.75 1171701001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.76 à 20.80 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0489**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Ramcor Construction inc. pour l'aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar / Côte-des-Neiges au parc du Mont-Royal - Dépense totale de 3 013 491,32 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-6027 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1668;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 3 013 491,32 \$, taxes incluses, pour l'aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar–Côte-des-Neiges au parc du Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Ramcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 758 263,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6027;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.76 1176688008

---

**CG17 0490**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Insituform Technologies limited pour des travaux de réhabilitation par chemisage du collecteur 1500 mm dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue De Bleury - Dépense totale de 9 160 013,46 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 333901 (2 soum., 1 seul conforme)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1669;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 9 160 013,46 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation par chemisage du collecteur 1500 mm dans la rue Sainte-Catherine Ouest, de la rue Robert-Bourassa à la rue De Bleury, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Insituform Technologies Limited, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 660 013,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333901 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.77 1177595002

**CG17 0491**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat de services professionnels à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal, pour les exercices 2017, 2018 et 2019, pour une somme maximale de 1 391 248 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16055 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1675;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour l'audit externe des états financiers pour les années 2017, 2018 et 2019, pour une somme maximale de 1 391 248 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16055 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.78 1175059001

---

**CG17 0492**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Experts Geoconseils inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité sur les chantiers de construction de la Direction de l'eau potable, pour une somme maximale de 8 694 921 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16073 (5 soum.) / Approuver le projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1676;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Experts Geoconseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis d'agents de sécurité sur les chantiers de construction de la Direction de l'eau potable, pour une période approximative de quatre ans, pour une somme maximale de 8 694 921 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16073 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.79 1176671001

---

**CG17 0493****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente d'examen des contrats**

**Conclure six contrats de services professionnels avec Cofomo inc (lot 1 au montant de 507 039,75 \$, taxes incluses, et lot 2 au montant de 1 263 000,38 \$, taxes incluses), Bell Canada (lot 3 au montant de 1 086 513,75 \$, taxes incluses), et Conseillers en gestion en informatique CGI inc. (lot 4 au montant de 1 923 646,73 \$, taxes incluses, lot 5 au montant de 973 723,28 \$, taxes incluses et lot 6 au montant de 1 488 523,84 \$, taxes incluses), pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services en architecture TI (architecture, analyse de marché et gestion du portefeuille d'actifs TI) et en sécurité TI (Certification, gouvernance, audits et technologies de sécurité) / Appel d'offres public 17-16218 (5 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1678;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure six contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de services spécialisés en architecture TI (architecture, analyse de marché et gestion du portefeuille d'actifs TI) et en sécurité TI (Certification, gouvernance, audits et technologies de sécurité);
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, seules soumissionnaires pour les lots 1, 2, 3 et 4, firmes ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, et firmes ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les lots 5 et 6, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les lots et sommes maximales inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16218 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Cofomo inc.	Lot 1 - Service d'analyse de marché	507 039,75 \$
Cofomo inc.	Lot 2 - Services d'architecture TI spécialisés en gestion du portefeuille d'actifs TI	1 263 000,38 \$
Bell Canada	Lot 3 - Services d'architecture TI spécialisés en technologies des télécommunications	1 086 513,75 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 4 - Services d'architecture TI spécialisés en technologies de création et gestion de centre de données et en infonuagique	1 923 646,73 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 5 - Services en sécurité de l'information - certification / gouvernance et audits	973 723,28 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 6 - Services de déploiement, d'exploitation et de configuration d'outils technologiques de sécurité de l'information	1 488 523,84 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.81 à 20.85 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG17 0494

##### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure deux contrats de services professionnels avec Les logiciels Libres LINAGORA inc. (lot 1 au montant de 2 621 430 \$, taxes incluses) et Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (lot 2 au montant de 2 915 834,99 \$, taxes incluses), pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en plateformes, infrastructures TI et logiciels infonuagiques / Appel d'offres public 17-16217 (3 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1679;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure deux contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en plateformes, infrastructures TI et logiciels infonuagiques;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16217 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Les logiciels libres LINAGORA inc.	Lot 1 - Infonuagique et automatisation d'infrastructure	2 621 430 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Services de plateformes DevOps	2 915 834,99 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.81 1177438014

---

**CG17 0495****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure des contrats de services professionnels avec Conseillers en gestion en informatique CGI inc. (lot 1 au montant de 1 065 352,60 \$, taxes incluses, lot 2 au montant de 2 311 273,44 \$, taxes incluses, lot 3 au montant de 683 386,11 \$, taxes incluses, et lot 4 au montant de 970 239,53 \$, taxes incluses), pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en développement, intégration et configuration de solutions d'affaires pour les services de la gestion du territoire de la Ville de Montréal / Appel d'offres public 17-16266 (6 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1682;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure 4 contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en développement, intégration et configuration de solutions d'affaires pour les services de la gestion du territoire de la Ville de Montréal;
- 3- d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels la firme ci-après désignée ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, pour les lots 1 à 3 et seule firme soumissionnaire, pour le lot 4, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacun des lots, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16266 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Services de développement d'application Web et mobiles	1 065 352,60 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc	Lot 2 - Services de développement et d'intégration et de configuration de progiciels pour les solutions gestion du territoire	2 311 273,44 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc	Lot 3 - Services de développement, d'intégration, de configuration et d'administration de systèmes d'informations géographiques	683 386,11 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 4 - Services de développement et configuration d'interfaces en gestion des actifs	970 239,53 \$

- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

**CG17 0496****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure deux contrats de services professionnels avec Sirius, Services conseils en technologie de l'information inc. (lot 1 au montant de 927 572,31 \$, taxes incluses) et Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (lot 2 au montant de 1 335 848,54 \$, taxes incluses), pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en pratiques de gestion de projets et des services TI en mode agile et hybride / Appel d'offres public 17-16213 (7 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1680;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure deux contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en pratiques de gestion de projets et des services TI en mode agile et hybride;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16213 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Sirius, Services conseils en technologies de l'information inc.	Lot 1 - Gestion de projet / produits, programmes et portefeuilles TI en mode agile & hybride	927 572,31 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2- Gestion des services TI	1 335 848,54 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.83 1177438013

**CG17 0497****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure des contrats de services professionnels avec Cofomo inc. (lot 1 au montant de 2 106 054,56 \$, taxes incluses, et lot 3 au montant de 1 344 057,75 \$, taxes incluses), Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (lot 2 au montant de 1 460 596,41 \$, taxes incluses) et Les solutions Victrix inc. (lot 5 au montant de 1 432 588,50 \$, taxes incluses) pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en automatisation, modernisation et évolution de la bureautique et des télécommunications / Appel d'offres public 17-16212 (7 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1681;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2- de conclure 4 contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en automatisation, modernisation et évolution de la bureautique et des télécommunications;
- 3- d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16212 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Cofomo inc.	Lot 1 - Évolution bureautique	2 106 054,56 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Gestion et modernisation des services de gestion documentaire	1 460 596,41 \$
Cofomo inc.	Lot 3 - Gestion des identités et des accès	1 344 057,75 \$
Les solutions Victrix inc.	Lot 5 - Modernisation des télécommunications	1 432 588,50 \$

- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.84 1177438012

#### CG17 0498

##### Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

**Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (lot 1 au montant de 2 311 273,44 \$, taxes incluses et lot 2 au montant de 1 090 238,94 \$, taxes incluses), pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en sécurité publique, développement de nouvelles applications et évolution fonctionnelle / Appel d'offres public 17-16215 (5 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1684;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure deux contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en sécurité publique, développement de nouvelles applications et évolution fonctionnelle;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis pour le lot 1 et seule firme soumissionnaire pour le lot 2, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16215 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Services de développement d'applications, d'évolutions fonctionnelles, de services et de fonctionnalités web pour la direction sécurité publique et justice.	2 311 273,44 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2- Services de développement d'applications, évolutions fonctionnelles de la direction sécurité publique et justice.	1 090 238,94 \$

4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.85 1177438008

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.86 à 20.89 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG17 0499**

#### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure un contrat de services professionnels avec CIMA + inc. (lot 3 au montant de 1 379 700 \$, taxes incluses), pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en automatisation, modernisation et évolution de la radiocommunication / Appel d'offres public 17-16219 (1 soum.) / Approuver le projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1683;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure un contrat pour la fourniture, sur demande, de prestations de services spécialisés en automatisation, modernisation et évolution de la radiocommunication;
- 3- d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, CIMA +, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 379 700 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16219 (Lot 3), et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.86 1177438010

---

**CG17 0500****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure six contrats de services professionnels avec Cofomo inc. (lot 1 au montant de 250 812,44 \$, taxes incluses et lot 3 au montant de 455 301 \$, taxes incluses), Conseillers en gestion et informatiques CGI inc. (lot 2 au montant de 3 302 587,89 \$, taxes incluses, lot 4 au montant de 1 047 295,78 \$, taxes incluses, lot 5 au montant de 589 614,80 \$, taxes incluses et lot 6 au montant de 576 834,70 \$, taxes incluses ), pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en analyses, configuration et développement de solutions d'affaires pour les services institutionnels de la Ville de Montréal / Appel d'offres public 17-16216 (6 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1685;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure six contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en analyses, configuration et développement de solutions d'affaires pour les services institutionnels de la Ville de Montréal;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les lots 1 à 4, et seules firmes soumissionnaires pour les lots 5 et 6, firmes ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16216 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Cofomo inc.	Lot 1 - Services de développement d'applications WEB/Mobiles	250 812,44 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Services de développement d'applications EBS Oracle	3 302 587,89 \$
Cofomo Inc.	Lot 3 - Services de développement d'applications Oracle Form	455 301 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 4 - Services de développement d'interfaces	1 047 295,78 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 5 - Services de gestion électronique de documents	589 614,80 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 6 - Services d'automatisation des processus (workflows)	576 834,70 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

**CG17 0501****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure quatre contrats de services professionnels avec Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (lot 1 au montant de 2 311 273,44 \$, taxes incluses - lot 2 au montant de 2 022 364,26 \$, taxes incluses - lot 3 au montant de 866 727,54 \$, taxes incluses) et Systematix inc. (lot 4 au montant de 747 038,57 \$, taxes incluses), pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en développement pour solutions numériques, sites web et systèmes mission / Appel d'offres public 17-16214 (8 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1686;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure quatre contrats, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en développement pour solutions numériques, sites web et systèmes mission;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales et les lots inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public17-16214 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Développement de solutions numériques du portail de la Ville	2 311 273,44 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2- Développement de services numériques	2 022 364,26 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 3 - Développement de services pour systèmes missions	866 727,54 \$
Systematix inc.	Lot 4 - Développement de contenu web	747 038,57 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.88 1177438007

**CG17 0502**

**Approuver le projet d'entente entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au transfert des responsabilités en habitation et des budgets afférents, en vue de la mise en oeuvre de l'entente-cadre (Réflexe Montréal) reconnaissant le statut particulier de la métropole**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1692;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

d'approuver le projet d'entente entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au transfert des responsabilités en habitation et des budgets afférents, en vue de la mise en oeuvre de l'entente-cadre (Réflexe Montréal) reconnaissant le statut particulier de la métropole.

Adopté à l'unanimité.

20.89 1170640001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0503**

**Approuver le Plan cadre vélo de l'agglomération montréalaise**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1631;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le Plan cadre vélo de l'agglomération montréalaise.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

30.01 1174368008

**CG17 0504**

**Approuver les rapports d'activités 2015-2016 et 2016-2017 relatifs au Fonds de développement des territoires**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1622;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'approuver les rapports d'activités 2015-2016 et 2016-2017 relatifs au Fonds de développement des territoires;
- 2 - de transmettre ces rapports au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 3 - d'autoriser le Service du développement économique de la Ville de Montréal à rendre les rapports disponibles sur le site Internet de la Ville pour le bénéfice de la population.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1175175009

---

**CG17 0505**

**Adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération (72 700 118,40 \$)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1621;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération (72 700 118,40 \$).

Adopté à l'unanimité.

30.03 1173894004

---

**CG17 0506**

**Demander à la ministre de la Justice d'entreprendre les procédures nécessaires au lancement d'un avis de sélection aux candidats à la fonction de juge à une cour municipale afin de combler deux postes de juges à la cour municipale de la Ville de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1624;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de demander à la ministre de la Justice d'entreprendre les procédures nécessaires au lancement d'un avis de sélection aux candidats à la fonction de juge à une cour municipale afin de combler deux postes de juge à la cour municipale de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1175304002

---

**CG17 0507**

**Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine) (RCG 17-023)**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine) (RCG 17-023) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.01 1171179006

---

**CG17 0508**

**Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 64 000 000 \$ afin de financer les travaux de protection d'immeubles**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 64 000 000 \$ afin de financer des travaux de protection d'immeubles » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.02 1171250001

---

**CG17 0509**

**Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102)**

**Avis de motion et présentation - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de logement abordable**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

1 - Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

2 - Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de logement abordable » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.03 1170634001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 et 42.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0510**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 803 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds (RCG 16-038)**

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 803 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds (RCG 16-038) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0379 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 2 août 2017 par sa résolution CE17 1272;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 803 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds (RCG 16-038) », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Maria Tutino  
M. Morris Trudeau

42.01 1172675001

*Règlement RCG 16-038-1*

---

#### **CG17 0511**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019)**

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0380 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 2 août 2017 par sa résolution CE17 1267;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019) ».

Adopté à l'unanimité.

42.02 1176307004

*Règlement RCG 06-019-4*

---

#### **CG17 0512**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0379 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 2 août 2017 par sa résolution CE17 1273;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.03 1177526018

*Règlement RCG 17-026*

---

#### **CG17 0513**

##### **Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0382 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 2 août 2017 par sa résolution CE17 1274;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.04 1177526019

*Règlement RCG 17-027*

---

#### **CG17 0514**

##### **Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0383 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 2 août 2017 par sa résolution CE17 1275;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.05 1177526020

*Règlement RCG 17-028*

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.06 et 42.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG17 0515**

#### **Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0384 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 2 août 2017 par sa résolution CE17 1276;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Maria Tutino  
M. Morris Trudeau

42.06 1173276001

*Règlement RCG 17-029*

---

**CG17 0516**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0385 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 août 2017 par sa résolution CE17 1381;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Maria Tutino  
M. Morris Trudeau

42.07 1176603001

*Règlement RCG 17-030*

---

**CG17 0517**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)**

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004) et du Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0386 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie des règlements et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ces règlements sont détaillés aux règlements et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 août 2017 par sa résolution CE17 1374;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004) » ;
- 2 - d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005) ».

Adopté à l'unanimité.

42.08 1177518003

*Règlement RCG 13-004-2*  
*Règlement RCG 13-005-4*

---

#### **CG17 0518**

##### **Adoption - Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023)**

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0387 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 août 2017 par sa résolution CE17 1377;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) ».

Adopté à l'unanimité.

42.09 1170025003

*Règlement RCG 09-023-8*

---

**CG17 0519**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083)**

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0388 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 août 2017 par sa résolution CE17 1375;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) ».

Adopté à l'unanimité.

42.10 1171179004

*Règlement RCG 15-083-2*

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.11 et 42.13 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0520**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0389 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 août 2017 par sa résolution CE17 1384;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Maria Tutino  
M. Morris Trudeau

42.11 1176279002

*Règlement RCG 17-031*

---

#### **CG17 0521**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 21 400 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2018**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 21 400 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2018 à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0390 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 août 2017 par sa résolution CE17 1385;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 21 400 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2018 », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.12 1171183001

*Règlement RCG 17-032*

**CG17 0522**

**Adoption - Règlement autorisant la démolition de deux bâtiments ainsi que la construction et l'occupation, à des fins résidentielles, pour des personnes ayant besoin d'aide et d'hébergement, d'un bâtiment sur le lot 2 317 486 et une partie du lot adjacent 1 885 486 du cadastre du Québec**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant la démolition de deux bâtiments ainsi que la construction et l'occupation, à des fins résidentielles, pour des personnes ayant besoin d'aide et d'hébergement, d'un bâtiment sur le lot 2 317 486 et une partie du lot adjacent 1 885 486 du cadastre du Québec à l'assemblée du conseil d'agglomération du 24 août 2017 par sa résolution CG17 0391 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que ce règlement a été modifié et qu'une nouvelle copie a également été distribuée aux membres;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 16 août 2017 par sa résolution CE17 1478;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition de deux bâtiment ainsi que la construction et l'occupation, à des fins résidentielles, pour des personnes ayant besoin d'aide et d'hébergement, d'un bâtiment sur le lot 2 317 486 et une partie du lot adjacent 1 885 486 du cadastre du Québec ».

Adopté à l'unanimité.

42.13 1170607007

*Règlement RCG 17-033*

---

**CG17 0523**

**Approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) comprenant la convention collective 2015-2021, la restructuration du régime de retraite en vertu de la Loi RRSM et le règlement de certains litiges opposant les parties**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 septembre 2017 par sa résolution CE17 1738;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) comprenant la convention collective 2015-2021, la restructuration du régime de retraite en vertu de la Loi RRSM et le règlement de certains litiges opposant les parties;
- 2- d'autoriser le maire de la Ville de Montréal et le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer cette entente pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1173224001

---

**CG17 0524**

**Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 septembre 2017 par sa résolution CE17 1626;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de nommer, pour un mandat de trois ans, madame Lise Guillemette à titre de membre du conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation de Montréal (OMHM).

Adopté à l'unanimité.

51.01 1176898001

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, Mme Maria Tutino et M. le maire Denis Coderre adressent leurs remerciements aux membres du personnel et à tous les membres du conseil pour leur collaboration et saluent les élus qui terminent leurs mandats. Mme Tutino remercie M. Bruce St-Louis, directeur exécutif de l'Association des municipalités de banlieue pour sa collaboration au sein du Secrétariat de liaison de l'agglomération, lequel prendra une retraite bien méritée.

À 18 h 36, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée.

---

Manon BARBE  
Présidente d'assemblée

---

Yves SAINDON  
Greffier de la ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Valérie PLANTE  
Mairesse